

■ ■ Petite entreprise – Jour 8

■ OBJECTIF D'APPRENTISSAGE

» Produire en autonomie des documents professionnels relatifs à l'ouverture de sa petite entreprise.

■ TÂCHE A – INVENTAIRE DES BIENS MEUBLES

1. Établir l'inventaire de votre petite entreprise aux fins d'assurance.
 - a. En équipe de deux, choisir des catégories d'objets. Ex. : les meubles.
 - b. Pour chaque catégorie, trouver au moins 10 objets qui s'y rapportent. Être précis dans l'utilisation des substantifs. Leur accoler des qualificatifs et quantifiant pertinents. Ex. : quatre chaises de bureau ergonomiques noires.
 - c. Pour chaque objet, donner des détails permettant d'en déterminer la valeur et le caractère unique aux fins d'assurance. Ex. : année, marque, numéro de série, taille, couleur, matériau, etc.
 - d. Pour chaque objet décrit, établir une valeur marchande en dollars.

(Note : Les étudiants ont déjà déterminé le secteur d'activité de leur petite entreprise dans une leçon précédente).

■ TÂCHE B – PLAN D'AFFAIRES (DESCRIPTION DES LOCAUX ET ORGANISATION DES AIRES DE TRAVAIL)

1. Préparer la partie de votre plan d'affaires qui concerne les locaux que vous désirez occuper.
 - a. Dessiner un plan illustrant l'organisation des aires de travail et d'accueil.
 - b. Rédiger un texte qui explique vos choix ou vos propositions d'aménagement et les justifier.
 - c. Consulter des sites de design architectural pour alimenter votre réflexion et votre prise de décision.

Dans cet écrit, utiliser tous les moyens de description permettant de susciter une image dans l'esprit des lecteurs à qui ce texte est destiné (par exemple, le banquier qui vous accordera un prêt pour démarrer votre entreprise !).

Rappel : Le projet de création d'une petite entreprise est l'œuvre d'une équipe de deux ou trois étudiants. Les membres d'une même équipe peuvent répartir entre eux la production de toutes les tâches suggérées. Il importe toutefois que chacun produise, d'une manière autonome et pour chaque leçon, un ou des documents qui rendent compte de sa compétence réelle en français professionnel.